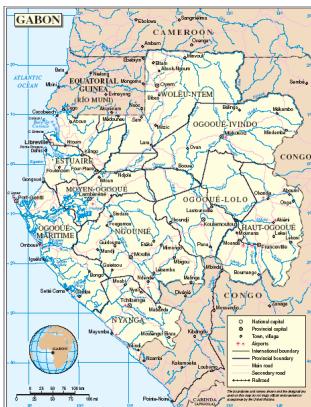


Gabon



© United Nations Cartographic Section

Population totale:(2008)	1 717 121
Revenu national brut par habitant (\$ internationaux PPA)	11180
Espérance de vie à la naissance h/f (années)	56/60
Espérance de vie en bonne santé à la naissance h/f (années, 2003)	50/53
Quotient de mortalité infanto-juvénile (pour 1000 naissances vivantes)	91
Quotient de mortalité 15 – 60 ans h/f (pour 1000)	376/323
Dépenses totales consacrées à la santé en % du PIB (2007)	7
Dépenses totales de santé per capita (\$ au taux de change)	252
Taux de mortalité maternelle (pour 100.000 naissances vivantes) (EDS 2000)	519
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) 5	60
Taux de prévalence du VIH/SIDA (2007)	5.9
Taux de prévalence de la tuberculose (pour 100.000)	379
Nouveaux cas de paludisme pour 100 000 habitants (pour 100.000)	7476
Taux de couverture vaccinale au DTC3 chez les enfants <1A (%) (2007)	81
Couverture en DOTS(%) (PNLT 2006)	31

Source :

World Health Statistics (2009)
Statistiques sanitaires mondiales (2008)
Ministère de la santé (2008)
Rapport PNUD 2006
EDSG, Gabon, 2000

Situé en Afrique Centrale, le Gabon avec une superficie de 267 667 km² dont plus de 75% recouverte de forêt, a une population estimée à 1 717 121 habitants en 2008, soit une densité de 6, 14 habitants/km².

Le climat est de type équatorial, chaud et humide avec alternance de deux saisons des pluies et de deux saisons sèches. La température moyenne annuelle est de 26° et l'hygrométrie de plus de 80%.

Près de 73% de la population vit en zone urbaine, dont 50% à Libreville et Port Gentil. Le reste de la population est concentré le long des axes routiers et fluviaux. Le pays connaît aussi un afflux important d'immigrés, estimé à près de 200.000 personnes, soit environ 15% de la population totale.

Avec un PIB de 5990 dollars US par habitant, le Gabon figure sur la liste des pays à revenu intermédiaire. Cependant, son IDH le situant au 124ème rang sur 177 pays recensés, le classe parmi les pays pauvres (Rapport PNUD 2006).

SANTE & DEVELOPPEMENT

Déterminants socio-économiques de la santé

Le Gabon a une économie de rente faiblement diversifiée, reposant essentiellement sur le pétrole, le manganèse et le bois. Le taux d'alphabétisation est de 72% et le taux brut de scolarisation est de plus de 90%. Ces taux sont pratiquement identiques pour les deux sexes. Cependant, sur 90% des enfants de 6 à 14 ans scolarisés, on relève une déperdition qui ramène ces chiffres à 68% pour ceux de 15 à 19 ans (source : EDSG, Gabon 2000).

Selon une enquête du Ministère de la Planification effectuée en 2005, 32% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. La pauvreté grandissante des populations et leur faible pouvoir d'achat limitent l'accès aux soins. La proportion de la population qui a accès à l'eau potable est de 95% en zone urbaine et 47% en zone rurale (source : Statistiques sanitaires mondiales 2008).

Système national de Santé

L'organisation administrative du système de santé est calquée sur celle de l'administration territoriale que sont les provinces et les départements exception faite pour la province de l'Estuaire qui est subdivisée en deux régions sanitaires (Libreville/Owendo et Estuaire) ; soit 10 régions sanitaires et 51 départements sanitaires. Le système de santé présente une organisation pyramidale à trois niveaux : le niveau périphérique qui correspond aux 51 départements sanitaires, le niveau intermédiaire correspondant aux 10 régions sanitaires et le niveau central qui correspond à l'ensemble des directions centrales y compris les programmes de santé, les instituts, les structures de soins et de diagnostic de référence. Le système de santé du Gabon est confronté à la non opérationnalisation des départements sanitaires liée essentiellement à l'insuffisance qualitative et quantitative des ressources humaines, à la faible disponibilité des médicaments et des équipements médicaux essentiels et à la non implication des communautés dans la gestion des problèmes de santé.

Au cours des 5 dernières années (2003-2007), le budget d'investissement de l'Etat alloué au secteur de la santé a régulièrement augmenté passant de 4,9 milliards FCFA en 2003 à 13.6 milliards FCFA en 2007. Sur la même période, la part du budget de la santé allouée au fonctionnement est passée de 80% et 86% avec une moyenne de 82%. Les charges communes de fonctionnement (salaires, entretiens...) représentent en moyenne 40% du budget de fonctionnement

Profil épidémiologique du pays

Au Gabon, la mortalité infanto-juvénile est principalement due au paludisme (28,3%), aux infections respiratoires aiguës (10,7%), aux maladies diarrhéiques (8,8%) et aux affections néonatales (35,1%). Le Programme élargi de vaccination mis en place en 1978, a une offre de service encore très limitée avec des couvertures vaccinales relativement faibles jusqu'en 2006 (44% au DTC3). Cette couverture, malgré l'amélioration connue à partir de 2007 (81% au DTC3) reste encore faible pour plusieurs antigènes car les couvertures en rougeole, Hépatite B, VAT2+ sont encore inférieures à 80%. La prévalence du VIH/Sida, connaît une baisse peu significative qui est passée de 8.1% en 2004 à 5.9% en 2007 et fait que le pays reste toujours parmi ceux à prévalence élevée. On observe également une faible couverture de la prise en charge des PVVIH (47.8%).

OPPORTUNITES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> Adhésion du Gabon à l'initiative d'harmonisation pour la santé en Afrique Adhésion du Gabon à la déclaration de Ouagadougou sur les soins de santé primaires et les systèmes de santé en Afrique Adhésion du Gabon à la déclaration de Libreville sur la santé et l'environnement en Afrique 2008 	<ul style="list-style-type: none"> réduire la mortalité maternelle par le renforcement des soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU) dans les structures de santé ainsi que la prévention et la prise en charge précoce des IST ; Réduire la mortalité néonatale et infanto-juvénile par l'amélioration de la couverture vaccinale pour tous les antigènes du PEV et le passage à l'échelle de la PCIME ; lutter contre la maladie par le renforcement du système de surveillance des maladies transmissibles et non transmissibles et une meilleure prise en charge des cas ; Améliorer le système de santé à travers l'opérationnalisation des départements sanitaires, le renforcement de la médecine hospitalière et la redynamisation de la stratégie des soins de santé primaires (SSP)

PARTENARIATS

Entre 2003 et 2007, la mobilisation des ressources extérieures du secteur de la santé s'est relativement améliorée après une baisse notable en 2004. Le bilan des aides du secteur santé fait en juillet 2007 a montré que le pays a bénéficié d'une aide extérieure qui est passée de près de 1 milliard en 2004 à 7 milliards en 2007. Bien que le secteur de la santé soit retenu parmi les priorités nationales, très peu de partenaires bilatéraux et multilatéraux sont disposés à investir financièrement dans ce secteur pourtant indispensable pour le développement durable du pays. Parmi les rares partenaires ayant contribué au financement des interventions socio-sanitaires, il y a les agences du Système des Nations Unies (OMS, UNICEF, UNFPA, et UNDP), les partenaires bilatéraux (France, Italie, USA et Canada) et le secteur privé.

OPPORTUNITES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> Existence de l'UNDAF et du Comité de coordination multisectoriel (CCM) Existence d'un cadre de concertation entre les partenaires au développement Rôle de l'OMS comme leader du groupe thématique sur la santé et conseiller privilégié du Ministère de la Santé et de ses partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le plaidoyer et la coordination des différents partenaires intervenant dans le secteur de la santé afin de créer une synergie des moyens pour une amélioration de la santé des populations ;

AGENDA STRATEGIQUE DE L'OMS (2008-2013)

L'agenda stratégique de l'OMS couvre la période 2008-2013 et sa mise en œuvre s'effectuera à travers les plans de travail biennaux du Bureau pays. L'objectif de cette stratégie de coopération sera d'assurer une amélioration du niveau de santé de la population gabonaise et de contribuer ainsi à l'atteinte des objectifs du millénaire. Il s'agira de renforcer la performance du système de santé et le partenariat en faveur de la santé, d'intensifier la lutte contre la maladie et d'améliorer la santé de la mère et l'enfant.

Lutte contre la maladie

Compte tenu de la persistance des maladies transmissibles, de l'importance croissante des maladies non transmissibles, de la notification ces dernières années de maladies émergentes et réémergences, l'OMS apportera son appui au renforcement des compétences pour une amélioration de la surveillance intégrée des maladies, de la prévention et de la prise en charge adéquate et précoce des cas. Un accent sera mis sur l'accroissement de l'accès universel au traitement anti-rétroviral, l'accélération de la prévention de la transmission du VIH, la mise à l'échelle de l'initiative RBM et de la Stratégie DOTS sans oublier la prévention et la prise en charge des maladies non transmissibles.

Santé de la mère et de l'enfant

L'OMS apportera son appui pour la mise en œuvre effective de la Feuille de route nationale pour la réduction de la morbidité et de la mortalité maternelles, néonatales, infantiles et des adolescents. Cet appui portera aussi sur la mise à l'échelle de la Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant (PCIME) afin de contribuer à réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans ; ainsi que sur l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE).

Renforcement du système de santé et du partenariat pour le développement

Il s'agira d'améliorer la performance du système de santé par l'opérationnalisation des départements sanitaires, le renforcement de la médecine hospitalière, la redynamisation de la stratégie des soins de santé primaires (SSP) et la mise en place de mécanismes viables de financement de la santé. L'OMS fournira l'appui pour la mise en œuvre de la politique nationale de développement sanitaire (PNDS) à travers l'élaboration des plans de départements de santé, le renforcement des capacités du personnel de santé, la réactivation du SNIS et la redynamisation de la stratégie des soins de santé primaires.



POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, veuillez consulter les sites Web ci-après :

Page Web de l'OMS consacrée au pays : <http://www.who.int/countries/gab/fr>

© Organisation mondiale de la Santé 2009 - Tous droits réservés.

Les fiches présentant les Stratégies de Coopération avec les Pays ne sont pas une publication officielle de l'OMS. Les cartes qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation mondiale de la Santé aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

This brief is available online at <http://www.who.int/countryfocus>
WHO/DGR/CCO/09.03/Gabon

Mise à jour : juillet 2009